

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2023 À 16 H 00

Rapport N° 31

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS
COMBATTANTS**

Aujourd'hui L'an deux mille vingt trois, le six octobre, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 29 septembre 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Dominique BRIAT, Nicolas BONNET, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Estelle BRUANT, Marion CANALES, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIE, Pierre SABATIER, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Rémi CHABRILLAT pouvoir à Yannick VIGIGNOL, Nicaise JOSEPH pouvoir à Dominique BRIAT, Magali GALLAIS pouvoir à Jean-Christophe CERVANTES, Jérôme AUSLENDER pouvoir à Cécile AUDET, Dominique ADENOT pouvoir à Marion CANALES, Jean-Pierre BRENAS pouvoir à Catherine PINET-TALLON, Fatima CHENNOUF-TERRASSE pouvoir à Diego LANDIVAR, Alparslan COSKUN pouvoir à Marianne MAXIMI, Vincent SOULIGNAC pouvoir à Estelle BRUANT

Arrivée de Mme BERNARD après l'élection de l'adjointe (question n°2).

M. le Maire prononce une suspension de séance après le vote de la question n°3 pour accueillir le Maire de Krementchouk et son Premier Adjoint et procéder au temps protocolaire de signature de l'accord de jumelage.

Le quorum étant atteint, la séance reprend à la question n°4.

Départs de M. AUSLENDER (pouvoir à Mme AUDET), de M. SABATIER (pouvoir à M. PILAUD) et de M. CHABRILLAT (pouvoir à M. VIGIGNOL) pendant le débat de la question n°7.

Arrivée de M. SABATIER avant le vote de la question n°8 (fin du pouvoir à M. PILAUD).

Rapport N° 31
ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS
COMBATTANTS

Dans le cadre du soutien à la vie associative, la Ville met en place chaque année une enveloppe destinée à l'attribution de subventions de fonctionnement aux associations d'anciens combattants, à laquelle les associations peuvent prétendre par une demande et un dépôt de dossier.

Le solde disponible est de 2 330 €.

COMITE DES JEUNES ENGAGES POUR LA MÉMOIRE

L'objet de l'association est de collecter, préserver et transmettre notre histoire collective, au même titre que la mémoire des anciens combattants par le biais d'actions citoyennes comme la mise en place d'expositions, de conférences, par la participation aux cérémonies commémoratives, la réalisation de films, ou encore par la collecte de témoignages, proposer des projets à l'échelle nationale afin de promouvoir l'histoire et la mémoire. Les actions se font à l'université mais également dans les établissements du secondaire.

Budget annuel :	2 395 €
Subvention accordée en 2022 :	300 €
Subvention demandée :	320 €
Subvention proposée :	320 €

UNION DEPARTEMENTALE DU PUY-DE-DÔME DES ASSOCIATIONS DE COMBATTANTS ET DE VICTIMES DE GUERRE

L'objet de l'association est devoirs de mémoire et défense des droits.

Budget annuel :	1 261 €
Subvention accordée en 2022 :	300 €
Subvention demandée :	300 €
Subvention proposée :	300 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver l'aide financière accordée aux associations ci-dessus, pour un montant de 620 € ;
- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

TOTAL VOTANTS :	54	=	46 Conseillers Présents	+	9 Représentés	-	1 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	54	=	Pour : 54	+	Contre : 0		
Abstention :	0						

Ne prend pas part au vote de la question n° 31 : Jérôme GODARD

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand

La Secrétaire de séance,
Wendy LAFAYE

Le Maire,
Olivier BIANCHI

